



Les commandos de l'Air en Algérie

Face à l'insurrection algérienne, le général Alain de Maricourt constate la difficulté pour les fusiliers de l'Air à agir sur le terrain. Il défend alors âprement la conception d'un corps de commando aéroporté, hélicoptéré ou parachuté. Ce sera le Groupement des commandos parachutistes de l'Air.

En août 1955, lors d'une visite à Constantine du général Bailly, chef d'état-major de l'armée de l'Air, et du général Jouhaud, major général, le général de Maricourt obtient l'autorisation de principe de créer une unité spéciale. Le 3 mars 1956, le message officiel N° 5437, émanant de l'état-major de l'armée de l'Air, annonce la constitution en Afrique du Nord d'un «commando de l'Air», à effectif de 200 à 300 hommes. Henry Laforest, secrétaire d'État aux forces armées «Air», officialise cette création par la décision N° 532 du 12 mars 1956.

Mise en place

Le 9 avril 1956, le général de Maricourt définit le but et les missions des commandos de l'Air. Le «Groupement des commandos parachutistes de l'Air» est créé pour défendre les départements français d'Algérie. Le personnel, recruté exclusivement dans l'armée de l'Air, doit former une unité devant figurer parmi les meilleures, sans apport de personnel expérimenté ou spécialiste issue des autres armées. Les opérations, rapides et courtes et exécutées par de faibles effectifs, doivent fournir un appui terrestre aux interventions aériennes. Les



missions confiées à cette unité sont basées sur la rapidité d'intervention, premier facteur de réussite, la surprise, la légèreté et l'adaptation aux conditions de combat en Algérie. Celles-ci doivent se faire par hélicoptage, aérotransport, exceptionnellement par parachutage et transport routier. Le groupement de commandos de l'Air ne doit pas être employé en position défensive ni dans une guerre internationale ou pour des opérations débordant du cadre du maintien de l'ordre en Algérie. Il doit faire ses preuves, afin d'être pris au sérieux par les sceptiques et ses nombreux détracteurs, même au sein de l'armée de l'Air. Le groupement totalisera 204 hommes répartis en deux commandos de 2 fois 88 hommes et une section d'instruction de 28

hommes, cette dernière étant non opérationnelle. Il sera stationné sur la base aérienne (BA) 146 «La Reghaïa», située sur la route nationale 5 à 20 km à l'Est d'Alger. Le recrutement est effectué parmi les personnels « Air » de toutes spécialités et se base sur le volontariat. Le personnel du groupement de commandos devait déjà être engagé pour une durée minimum de 15 mois et âgé de 35 ans au maximum. En particulier, les appelés aptes, volontaires et libérables avant ce minimum de service ne peuvent être retenus que s'ils souscrivent un engagement supplémentaire. Les volontaires doivent répondre aux diverses questions de leur fiche de recrutement : curriculum vitae, antécédents scolaires, sportifs et militaires ainsi que le motif du volontariat. Des tests d'aptitudes médicale, sportive et caractérologique complètent les dossiers ».

Le 15 mai 1956, le général Jouhaud, major général de l'armée de l'Air, crée les premiers commandos de l'Air N°10/541 et 20/541 qui prennent leurs quartiers sur la BA 146 « La Reghaïa » le 1er juin 1956.

Les N° 30 /541 et le 40/541 sont respectivement créés le 25 juillet



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

1956 et le 3 janvier 1957. En juillet 1958, le colonel Duval lance un commando expérimental. Bientôt dénommé « commando Chouff » («regder» en arabe), celui-ci a pour mission de renseigner et de guider les chasseurs-bombardiers T 6 et B 26 sur des objectifs précis. Dans la mesure du possible, il doit éviter l'engagement avec les rebelles. Il s'entraîne au centre « Jeanne d'Arc » de Philippeville et devient opérationnel fin août 1958. Cette unité est à l'origine des « commandos de chasse » du général Challe, qui en reconnaît l'intérêt et les multiplie. Les commandos N°10, 20 et 30 ont à l'origine un effectif de 102 hommes chacun : 5 officiers, 22 sous-officiers et 75 hommes du rang. Ils sont articulés en équipes de 5 ou 6 hommes. Un groupe de commandos est formé par 2 équipes, soit un total de 10 à 12 hommes, ce qui correspond au chargement moyen d'un hélicoptère Sikorsky H-34 ou de deux H

19. La section de commando, elle, réunie 2 groupes, soit 4 équipes : 2 équipes de commandement et de feu, dont l'une avec l'officier chef de section, et 2 équipes simples de commandos. Par la suite, ils s'aligneront sur l'effectif du commando N°40 créé avec 175 hommes.

Apogée et déclin

L'expérience retirée du commando expérimental permet la création, le 1er février 1959, du commando N°50/541. Deux jours plus tard, le 3 février 1959, le Groupement des commandos parachutistes de l'air (GCPA) reçoit son drapeau des mains du général Jouhaud. A cette date, son bilan se monte à : 910 rebelles mis hors de combat; 500 armes saisies; 7 Légions d'Honneur; 31 Médailles militaires, 704 croix de la Valeur militaire ; 35 morts ; 94 blessés. Enfin, en octobre 1960 est créée la section « Matou » composée de volontaires

venant des commandos préexistants. Ces hommes sont chargés, par petits groupes de 3 ou 4, de débarquer de nuit et de harceler l'adversaire, afin de l'attirer dans un piège, où il sera «accueilli» par un commando au complet.

Les commandos de l'Air furent tout terrain. Tantôt en mission d'appui d'unités en difficulté, ils sont alors déposés par hélicoptères dans des «dropping zones» au sommet ou au flanc des djebels, afin de d'emporter la décision. Parfois, ils se déplacent en camion pour ratisser des zones montagneuses comme en Kabylie, seuls ou avec d'autres unités. Ils seront aussi parachuter en plein désert du côté de Colomb-Béchar pour capturer des personnalités du FLN et faire ensuite une marche de 90 km pour contrôler les oasis environnantes.

Le putsch des généraux du 22 avril 1961, dans lequel plusieurs unités des commandos de l'Air furent impliquées, provoquera la dissolution du GCPA.

Bertrand Rouvillois,
docteur en Histoire,
membre de l'ANGVM



Sources :

- Service historique de la défense (SHD)
- Commandos paras de l'air Algérie (1956-1962) par Patrick de Gméline

